

## TÉLÉPHONES PORTABLES

## Antennes-relais : mauvaises ondes sur la Ville rose

Plusieurs projets d'implantation d'antennes ont mobilisé les riverains ces derniers jours.

« Aujourd'hui, nous sommes inquiets pour notre santé et celle de nos enfants. Bouygues Télécom veut installer une antenne-relais à 3 mètres de notre clôture juste en face de nos chambres. Nous n'avons aucun calendrier et n'avons accès à aucun dossier technique », s'inquiète Læticia Justin, membre du collectif Antiantenne-relais Lardenne. « Nous sommes encore dans la période où l'on voit si il y a faisabilité. Nous n'avons pas demandé d'autorisation à la mairie et encore moins effectué de déclaration préalable », tempère-t-on chez Bouygues. Chemin de Ramelet-Moundi, l'incompréhension était grande ses derniers jours. Un peu à l'image du climat qui entoure l'implantation des antennes-relais dans la Ville rose.

## Antennes communes aux opérateurs ?

Si la mairie a essayé de réguler ce processus d'implantation, le fossé reste grand entre les différentes parties. Le pylône de Bonheure (voir encadré) et l'antenne



Le pylône de Bonheure, emblème du combat que mènent des centaines d'habitants contre les antennes-relais à Toulouse.

rue de l'Illiade ont provoqué les premiers remous. Aujourd'hui, Ramelet-Moundi et le quartier Lardenne dans son ensemble se battent toujours pour imposer une meilleure maîtrise des implantations. « Nous ne sommes pas contre l'implantation d'antennes ou l'utilisation du portable mais nous voulons que les opérateurs arrivent à partager des supports communs dans des lieux consensuels afin de limiter

au maximum les risques liés aux ondes électromagnétiques ainsi que les préjudices patrimoniaux », exprime Robert Bonnet, le président de l'Association de défense du quartier de Lardenne.

Dans les quartiers, ils sont nombreux à suivre ces dossiers, le plus souvent soutenus par le collectif Antennes 31 qui se bat pour que les seuils d'exposition ne dépassent pas la marque de 0,6 V/m. Un collectif dubitatif

devant le dialogue qui s'est instauré depuis trois ans entre les opposants aux antennes, la mairie et les opérateurs. « J'ai l'impression que nous nous sommes fait balader jusqu'au bout. Clairement, le vent a tourné en faveur des opérateurs qui ne veulent rien lâcher et n'ont jamais accepté nos propositions de tendre vers 0,6 V/m et de travailler sur les points noirs de l'agglomération en prenant des mesures de manière commune. Et comme d'un point de vue juridique la mairie ne peut rien faire... », s'inquiète Stéphane Dufief d'Antennes 31.

Un manque de collaboration qu'Orange réfute. « Quand nous lançons des recherches, nous déposons un dossier d'information et dialoguons avec les services de la Ville puisque nous leur annonçons les futurs projets un à un et demi à l'avance », estime Éric Nièche, responsable territorial chez Orange.

Le dialogue de sourd se poursuit...

DAVID SAINT-SERNIN  
dstsemin@voixdumidi.fr

## Pylône de Bonheure : décision imminente

Depuis que le la chambre d'appel du tribunal administratif de Bordeaux a autorisé la Ville de Toulouse à ne pas renouveler le contrat d'occupation qui la liait à Télédiffusion de France (TDF) en mars 2010, les jours du pylône de Bonheure sont comptés. Plus d'un an après la décision, le cauchemar des habitants du quartier reste pourtant bel et bien debout. Cela ne va pas durer. D'ici la fin de l'année, les émissions TV ne se feront plus de Bonheure mais d'un autre relais qui devrait se situer non

loin de là. Quid en revanche des 12 radios qui émettent depuis le site. Après plusieurs mois de discussion, une option devrait être prise dans les jours qui viennent. « Nous sommes en cours de négociation pour le transfert de Bonheure, ce n'est pas encore achevé mais nous sommes optimistes. Je devrais pouvoir annoncer le choix d'un site d'ici la fin du mois de juillet », espère Pierre Cohen, le maire de Toulouse. Cette avancée concrète ne doit pas masquer les difficultés auxquelles la mairie se retrouve

confrontée depuis trois ans sur ce dossier des antennes-relais.

## Pas de 0,6 V/m à l'horizon

Outre le fait qu'elle n'a pas de prise sur le domaine privé, la Ville a dû jouer serrée avec les opérateurs qui ont défendu leur pré carré. « Là où nous sommes allés n'est pas suffisant pour les associations. Il y a eu de longs débats, nous progressons et les opérateurs veulent bien entendre nos positions », résume Pierre Cohen. La Charte qui

devait être le véritable code de bonne conduite en matière d'ondes électromagnétique n'a toujours pas été signée alors qu'elle est annoncée depuis plus d'un an comme pratiquement terminée. Au Capitole, on espère qu'elle pourra être finalisée en septembre. Une chose est sûre, elle n'instaurera pas une limitation de la puissance des antennes-relais à 0,6 v/m comme le souhaitait la mairie en 2008. Pierre Cohen juge aujourd'hui cette demande « très draconienne ». D.S.S.